

Mémoire déposé par la



pour la consultation publique du BAPE sur le développement durable de l'industrie porcine au Québec

Mars 2003

Table des matières:

[Table des matières:](#)..... 2

[Présentation de la Corporation du marais Kergus](#)..... 3

[Qu'avons-nous dans notre assiette?](#)..... 4

[Que voyons-nous dans nos campagnes \(ici, en Abitibi\)?](#)..... 4

[L'industrie porcine en Abitibi?](#)..... 5

[Nos recommandations](#)..... 7

Présentation de la Corporation du marais Kergus

La Corporation du Marais Kergus est un organisme à but non lucratif dont les objectifs sont:

1 - éduquer et sensibiliser la population à la richesse de notre patrimoine écologique et à sa protection.

2 - donner accès au public à ces richesses et permettre l'observation et l'interprétation de la nature

3 - mieux connaître ces milieux: inventaires, études, caractérisation, base de données

4 - promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles et la préservation de notre patrimoine écologique et social: développement durable du milieu rural, réintroduire l'humain dans le développement.

5 - promouvoir la gestion du territoire en fonction de l'eau élément indispensable à toute vie: gestion par bassin versant en particulier.

Elle agit au niveau local et régional.

La corporation du marais Kergus vous présente ses inquiétudes devant le développement de l'agriculture industrielle, et vous propose ses recommandations pour permettre un développement harmonieux et durable du milieu rural.

Qu'avons-nous dans notre assiette?

Avez-vous déjà goûté du porc ne provenant pas d'un élevage industriel? Il a **du goût!**

Le porc industriel que nous retrouvons dans nos épiceries non seulement ne goûte rien, mais **est-il bon pour la santé**, quand l'animal a été nourri d'antibiotiques, de facteurs de croissance, de céréales génétiquement modifiées, d'aliments produits avec de grandes doses de pesticides?

De plus avec les problèmes de pollution diffuse de l'eau, générés par l'agriculture industrielle, **si on remplit un verre d'eau au robinet, est-ce qu'on peut le boire sans danger pour sa santé?**

Ces questions, on ne se les posait pas il y a 30 ans.

Que voyons-nous dans nos campagnes (ici, en Abitibi)?

Depuis 30 ans, spécialisation, concentration et industrialisation des fermes ont détruit le paysage, le milieu social et le patrimoine rural.

La concentration de fermes: dans un village moyen, on peut ne retrouver qu'une ou deux exploitations agricoles, là où il y avait une ferme tous les 300m. Ces exploitations sont spécialisées: bovin de boucherie, aviculture ou ferme laitière, en général. La plupart des élevages extérieurs n'ont pas d'installation fournissant l'eau potable aux animaux qui n'ont d'autres choix que d'aller boire au ruisseau ou au marais, ou de manger de la neige en hiver; il n'y a, le plus souvent, aucune clôture empêchant l'accès au cours d'eau et peu d'exploitations respectent les règles environnementales minimales d'entreposage des fumiers. Pour les élevages sur lisier, **n'est-il pas contraire au bon sens de prendre de l'eau pure pour la mélanger aux déjections et de polluer ensuite les eaux de ruissellement et les nappes phréatiques ?**

Le tissu social du milieu rural est lui aussi transformé: la plupart des personnes vivant en milieu rural ne possèdent qu'un terrain de 200 pieds carrés et n'ont pas voix au chapitre dans les décisions prises dans leur milieu à causes de différentes lois comme la Loi de protection du territoire agricole et la Loi sur le droit de produire, et à cause du manque de transparence et de démocratie des instances municipales et régionales.

Le patrimoine rural, c'est le paysage, l'architecture, le sol, l'eau, la biodiversité, la manière de travailler la terre, le respect de ses capacités, tout ce qui donne une âme et une base sociale solide à une région. Le patrimoine rural est détruit: destruction du bocage, des bandes riveraines et brise-vent, défrichage et disparition des boisés de ferme, redressement des ruisseaux, disparition des "planches" dans les champs. Mais aussi disparition du patrimoine architectural local pour voir pousser des bâtiments sans âme ressemblant plus à des usines qu'à des fermes, à la place des granges aux formes typiques de la région.

L'industrie porcine en Abitibi?

Voici que l'on voudrait ajouter à ceci l'implantation en région de l'industrie porcine. **N'est-il pas contraire au bon sens de vouloir développer une région avec une industrie polluante, non conviviale et non compétitive?** Cette agro-industrie n'est pas acceptée par la population, mais cette population doit en payer une grande partie des coûts: subventions à l'installation et la construction, assurance stabilisation mais aussi tous les coûts non pris en compte: coûts sociaux, coûts liés à la pollution, coûts de santé, coûts d'entretien des infrastructures routières et de transport en général pour le transport des intrants et des porcs vers leur lieu de commercialisation.

L'élevage intensif, la concentration et promiscuité de beaucoup d'animaux entraînent forcément des infections, d'où la nécessité d'utiliser de grandes quantités d'antibiotiques que ce soit en traitement préventif ou curatif. En plus on les utilise comme stimulant de croissance. On estime que les élevages de bétails aux États Unis utilisent plus de 11 millions de kg d'antibiotiques à des fins non thérapeutiques. Si les quantités de médicaments utilisées dans le secteur porcin au Québec ne sont pas connues (comme dans les autres secteurs d'élevage d'ailleurs), des experts estiment que la situation est similaire*. Avec tous les risques liés à cet usage immodéré: résistance bactérienne, transmission de cette résistance, résidus de médicaments dans la viande, les déjections, **n'est-il pas contraire au bon sens de rendre malades des animaux en vue d'augmenter leur productivité? Par respect de la vie ne devrait-on pas assurer aux animaux un traitement respectant leur intégrité et leur nature?**

Parlons maintenant de l'état de l'environnement. À la première audience de la commission à Ville-Marie, lors de la présentation de son portrait régional, le représentant du ministère de l'environnement prétend qu'il n'y a pas de pollution des cours d'eau par l'industrie agricole ou d'autres activités humaines en région alors qu'il avoue ne pas avoir d'instruments de mesure permettant de vérifier ses allégations, et alors que la direction régionale de la santé et des services sociaux signale différents cas de rivières et plans d'eau pollués: lac Abitibi et rivière Dagenais, rivière à la Loutre, et des cas de contamination de puits domestiques et de réseaux d'aqueduc. Autre cas soulevé par le public: le lac Témiscamingue, auquel pourrions-nous rajouter celui du ruisseau Porquières à La Motte, et combien d'autres? **N'est-il pas contraire au bon sens de rajouter sur un territoire une industrie connue pour être risquée quant à la pollution de l'eau quand on ne connaît pas l'état actuel des eaux de surface et des eaux souterraines, et quand aucune intégration des risques pour l'environnement, dus aux différentes activités humaines, n'est faite? Comment dépollue-t-on une nappe phréatique polluée au paradis de l'eau douce?**

Qu'en est-il des risques d'une telle industrie sur l'état des sols, le patrimoine génétique, la biodiversité? On sait que cette industrie nécessite de grandes surfaces pour épandre ses lisiers, et que cela entraîne la disparition des boisés de ferme, des bandes riveraines, pour gagner de la surface. La culture des aliments nécessaires à cet élevage est plus destructrice de l'état du sol que celle des fourrages actuellement produits en Abitibi: culture à grand interligne, nécessitant beaucoup de pesticides et épuisant les sols. Et si cette culture n'est pas faite en région, le problème est transposé dans une autre région, en rajoutant en plus tous les problèmes de pollution liés au

* Article de Dennis Bueckert - La Presse Canadienne 2001 -
Corporation du marais Kergus

transport. **N'est-il pas contraire au bon sens de vouloir implanter une production très énergivore, détruisant la qualité des sols, le paysage, la biodiversité ?**

Tout ça dans quels buts?

- **Créer des emplois?** Combien de possibilités d'emplois sont supprimées quand s'implante une porcherie? Combien de fermiers paysans, pratiquant la polyculture, ayant la possibilité de faire de la transformation sur place, ayant un accès direct au consommateur, pratiquant une agriculture conviviale, esthétique et non polluante, gardien du paysage et de la biodiversité, ayant un métier indépendant, varié, intéressant, qui sollicite l'ensemble de ses capacités intellectuelles et physiques, et qui a un sens concret, **combien de fermiers paysans pourraient vivre sur ces terres si on envisageait différemment le développement rural?**

- **Revitaliser le monde rural?** On sait que l'agriculture industrielle vide les campagnes au lieu de les remplir. D'ailleurs le message des agriculteurs industriels est: si vous êtes dérangés par nos activités allez vivre en ville.

- **Augmenter les exportations?** Vendre au-dessous du prix de revient, avec l'aide massive de subventions, sur le marché international, tue les agricultures locales des pays qui n'ont pas les moyens de subventionner leur agriculture. **N'est-il pas contraire au bon sens de prendre l'argent des citoyens pour détruire l'agriculture de pays en difficulté et pour remplir les poches de quelques-uns?**

Nos recommandations

Nos recommandations s'appliquent non seulement au développement durable de l'industrie porcine, mais aussi au développement durable du monde rural, dont l'industrie porcine est un facteur déterminant.

1 - Ne pas aggraver la situation:

- interdire l'implantation de nouveaux sites d'agriculture industrielle, porcine ou autre
- interdire l'agrandissement et l'accroissement du nombre d'unités animales, des sites d'agriculture industrielle existant
- donner au ministère de l'environnement les moyens et la volonté politique de faire appliquer les lois et règlements environnementaux
- retirer la responsabilité de l'application de la loi sur la protection des rives aux municipalités, et la faire appliquer par le ministère de l'environnement

2 - Stabiliser la situation:

- cesser toute aide financière aux productions agricoles exportées
- cesser toute aide financière aux exploitations agricoles qui ne respectent pas les règles environnementales
- ne pas prolonger les délais accordés pour la mise en place de certaines règles environnementales
- prendre en compte les coûts environnementaux, sociaux, de santé, d'infrastructure de transport, liés à une production dans les coûts de revient avant de décider si une production est rentable et de la permettre
- favoriser par de la sensibilisation et des aides le maintien et la restructuration des paysages ruraux et du patrimoine architectural
- faire des campagnes de sensibilisation à l'environnement par des interventions directes auprès des agriculteurs et des citoyens en général
- rendre obligatoire un étiquetage indiquant les conditions d'élevage et le type de nourriture et de médicaments donnés aux animaux
- rendre obligatoire l'étiquetage des aliments contenant des OGM
- interdire l'élevage sur lisier
- interdire l'utilisation d'antibiotiques à des fins de stimulant de croissance et de traitement préventif
- interdire l'usage des pesticides non approuvés pour l'agriculture biologique
- interdire la production et l'utilisation d'OGM
- donner au ministère de l'environnement les moyens de fournir un portrait environnemental fiable, et de suivre son évolution dans le temps que ce soit pour l'eau de surface, l'eau souterraine, le sol, la biodiversité, l'air

3 - Améliorer la situation:

Promouvoir, par les lois et normes, les aides financières et la structuration des marchés, une agriculture d'autosuffisance alimentaire du Québec: nourrir la population sur son territoire: des petites exploitations diversifiées autosuffisantes qui produisent une nourriture saine, goûteuse, variée, ayant une bonne valeur alimentaire, respectant le patrimoine rural et assurant son entretien, pour un développement harmonieux du monde rural et pour le bien-être de la société entière.

- moduler l'aide financière selon la taille des exploitations en favorisant les petites exploitations diversifiées, autosuffisantes et en fixant un plafond à cette aide
- reconnaître par des aides financières le rôle d'entretien du paysage
- n'autoriser un élevage qu'en fonction des capacités du sol de l'exploitation à nourrir ces animaux.
- définir des normes de respect de l'intégrité des animaux tenant compte de leur nature et de leurs instincts et pas seulement de leur santé physique
- redéfinir des normes pour permettre l'abatage à la ferme et la transformation à la ferme de façon artisanale
- favoriser les structures permettant la mise en marché local
- mettre en œuvre la politique nationale de l'eau
- abolir la Loi sur le droit de produire, et la Loi sur la protection du territoire agricole
- mettre en place une Loi sur la protection du territoire rural permettant d'intégrer d'autres activités rurales à la production agricole
- supprimer les CCA et les remplacer par des comités de bassin versant, sur tout le territoire. Ces comités de bassins versant devront être formés de représentants de tous les intervenants: les différents niveaux de gouvernement, les différentes industries et activités présentes sur le territoire, les groupes communautaires: comités de citoyens, groupes environnementaux, groupes d'action communautaire, le monde de l'éducation, de la santé, ...
- favoriser la démocratie du monde municipal et régional,
 - par des campagnes de sensibilisation et information des droits et devoirs des citoyens et de leurs représentants
 - en modifiant la loi de l'accès à l'information pour que les différentes instances rendent public sur Internet tout document qui n'est pas confidentiel
 - en modifiant le mode de représentation de la population aux MRC, pour le rendre plus démocratique et représentatif de la diversité du milieu
- interdire l'importation de produits dont la production ne respecte pas les normes du Québec en matière d'environnement et de droit social.

4 - Redéfinir le développement rural

- faire une **enquête publique indépendante** sur le développement de l'agriculture pour nous donner les bases permettant de
- redéfinir les fins de l'agriculture et les objectifs de développement du monde rural